

ZONE	COUPE	MATCH	HORAIRE	RENCONTRE (2 x 25 minutes / repos : 10 mn / 3 temps morts par rencontre)				ORGANISATEUR & LIEU DES RENCONTRES	LIGUE	RESPONSABLE COC/FFHB	DESIGNATION DES ARBITRES (susceptible d'être modifiée)			
				EQUIPE A	N° CLUB	EQUIPE B	N° CLUB				LIGUE	ARBITRE 1	ARBITRE 2	ACCOMPAGNATEUR
Z O N E	1/4 DE FINALE DEPT. MASCULINE	1	09 H 30	HBC COUDEKERQUOIS	5759076	ENT. CELLOIS / LOUVECIENNES (+16M) ©	5878010	REIMS CHAMPAGNE HANDBALL (5651019) Lieu des matches : Complexe sportif René TYS 5 impasse Lagrange 51454 REIMS Tél. : 03 26 24 50 32 Contact : Régis SAGUET Tél. : 06 08 65 88 92 Julie GUITTON : julie.guitton@reimshandball.fr Email : 5651019@ffhandball.net	GRAND EST	Jean-Louis Dugravot Nicolas Zajac Christian Zakarian				
		2	11 H 00	US FLECHOIS HB	6272029	FORBACH MOSELLE EST HB	5657002							
	1/4 DE FINALE REG. FEMININE	3	12 H 30	US DREUX VERNUILLET HANDBALL	5428001	DEUX VALLEES KOENIGSMACKER	5657102							
		4	14 H 00	COURSEULLES H.B.C	5914010	CSA KREMLIN-BICETRE	5894005							
	1/2 FINALE DEPT. MASCULINE	5	15 H 30	Connue à l'issue des 1/4		Connue à l'issue des 1/4								
	1/2 FINALE REG. FEMININE	6	17 H 00	Connue à l'issue des 1/4		Connue à l'issue des 1/4								
N O R D	1/4 DE FINALE REG. MASCULINE	1	09 H 30	AMICALE EPERNON	5428020	MONTREUIL HANDBALL	5893004	RC EPERNAY HB (5651005) Lieu des matches : Hall des Sports Pierre Gaspard Parc des Loisirs Roger Menu 51200 EPERNAY Tél. : 03 26 51 72 87 Contact : Jean-Philippe LEVEQUE Tél. : 06.11.71.76.51 Email : 5651005@ffhandball.net	GRAND EST	Laurianne Courciat Nicole Hachette Francis Petitjean				
		2	11 H 00	CLUB LAIC OMNISPORT WAHAGNIES	5759053	MECOURT HANDBALL	5654005							
	1/4 DE FINALE DEPT. FEMININE	3	12 H 30	WINGEN SUR MODER	5667057	HAND BALL CLUB GIEN LOIRET	5445006							
		4	14 H 00	ASM RIVERY HANDBALL	5780027	PARIS XO HANDBALL	5875098							
	1/2 FINALE REG. MASCULINE	5	15 H 30	Connue à l'issue des 1/4		Connue à l'issue des 1/4								
	1/2 FINALE DEPT. FEMININE	6	17 H 00	Connue à l'issue des 1/4		Connue à l'issue des 1/4								
Z O N E	1/4 DE FINALE DEPT. MASCULINE	1	09 H 30	LACANAU OCEHAND	6033152	HANDBALL CLUB GRABELLOIS 4/2	6134055	HANDBALL CLUB COURNON D'AUVERGNE (5163018) Lieu des matches : Gymnase Raymond Boisset 17 Bis avenue Jules Ferry 63800 COURNON D'AUVERGNE Contact : Luc RAVON Tél. : 06 77 64 01 36 Email : luc.ravon@handball-cournon.com Email : 5163018@ffhandball.net	AURA	Fabrice Arcas Serge Dagada Pascal Baude				
		2	11 H 00	ROZ HAND'DU 29	5329063	HBC ST DONAT	5126028							
	1/4 DE FINALE REG. FEMININE	3	12 H 30	CERCLE PAUL BERT RENNES HB ©	5335001	HB 07 LE TEIL	5107023							
		4	14 H 00	NIMARGUERITTES HB ©	6130002	ST JULIEN DENICE GLEIZE HB	5169047							
	1/2 FINALE DEPT. MASCULINE	5	15 H 30	Connue à l'issue des 1/4		Connue à l'issue des 1/4								
	1/2 FINALE REG. FEMININE	6	17 H 00	Connue à l'issue des 1/4		Connue à l'issue des 1/4								
S U D	1/4 DE FINALE REG. MASCULINE	1	09 H 30	CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HB	6131018	HB BOURG LES VALENCE	5126015	US ISSOIRE HANDBALL (5163002) Lieu des matches : Gymnase du Pré Rond Rue Antonin Gaillard 63500 ISSOIRE Contact : Jérémy LEPAGE (Président) Tél. : 06 40 83 64 17 Antoine Bafoil Tél. : 07 69 90 10 67 Email : usihand@gmail.com Email : 5163002@ffhandball.net	AURA	Patrick Aubin Muriel Eyl Florian Moreau				
		2	11 H 00	CARQUEFOU HB	6244049	SUD ACTION MARSEILLE	6313092							
	1/4 DE FINALE DEPT. FEMININE	3	12 H 30	HBC LA FARE	6313032	ST RAMBERT-SABLONS SERRIERES ©	5126011							
		4	14 H 00	HANDBALL CLUB DU GESVRES	6244085	HANDBALL CLUB SAINT-CEREEN	6146019							
	1/2 FINALE REG. MASCULINE	5	15 H 30	Connue à l'issue des 1/4		Connue à l'issue des 1/4								
	1/2 FINALE DEPT. FEMININE	6	17 H 00	Connue à l'issue des 1/4		Connue à l'issue des 1/4								

*RAPPELS REGLEMENTAIRES

► Participation

- Seuls les joueurs ayant participé au minimum à 7 matches et les joueuses ayant participé au minimum à 6 matches de compétitions différentes et officielles (hors coupes) et inscrits(es) sur la liste établie pour les finales de secteurs, sont autorisés(es) à participer aux finales de zones (aucune dérogation ne sera accordée quel que soit le motif). Cette disposition ne s'applique pas aux coupes régionales.
- Le club peut aligner 14 joueurs(esses) sur la feuille de match, sans limitation de licences de type B, D ou E. En revanche, les licences de type C ne sont pas autorisées sur les feuilles de match des rencontres de coupe de France. Si un(e) joueur(se) titulaire d'une licence C participe à une rencontre, alors celle-ci sera automatiquement donnée perdue par pénalité par la COC Nationale.
- Les clubs en convention ou en regroupement temporaire doivent exclusivement aligner sur la FDME, des joueurs validés dans la convention sur Gesthand. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif.
- Tout(e) joueur(se) sera autorisé(ée) à participer à une rencontre de Coupe de France à la condition de n'avoir disputé aucune rencontre de niveau supérieur, dans son club actuel ou en cas de mutation hors période dans la saison, dans son club quitté. La notion de niveau à considérer est National, Régional ou Départemental.
- Les joueurs(esses) peuvent être différents(es) d'une rencontre à l'autre. **Les équipes devront se déplacer avec deux jeux de maillots**
- Les équipes sous convention peuvent évoluer en Coupe de France à la condition de ne faire jouer aucun(e) joueur(se) ayant évolué au moins une fois au niveau supérieur sous peine de match perdu par pénalité. Les équipes doivent s'assurer avant chaque rencontre que les joueurs(esses) soient bien répertoriés(es) dans GESTHAND comme figurant officiellement sur la liste de la convention au jour du match. ATTENTION : Si un(e) joueur(se) d'une convention ressort «non enregistré(e)» le jour du match, la rencontre sera déclarée perdue par pénalité pour l'équipe concernée.

► Surclassements

- Les joueuses de 15 et 16 ans (nées en 2007 et 2006) sont autorisées à participer à la Coupe de France Départementale, si elles sont autorisées en Championnat Départemental. Ce surclassement doit obligatoirement être mentionné dans Gesthand. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif. Les joueuses et joueurs qui ont disputé, au moins une rencontre en Championnat de France U17 ou U18 ne sont pas autorisés à participer à la coupe de France Régionale ou Départementale. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif.
- Les joueurs de 16 ans (nés en 2006) sont autorisés à participer à la Coupe de France Départementale, s'ils sont autorisés en Championnat Départemental. Ce surclassement doit obligatoirement être mentionné dans Gesthand. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif. Les joueurs qui ont disputé, au moins une rencontre en Championnat de France U18 ne sont pas autorisés à participer à la coupe de France Régionale ou Départementale. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif.

► Joueurs(esses) autorisés(es)

- Durée des rencontres : 2 x 25 minutes (repos 10 minutes), 3 temps morts par match. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : pas de prolongations, épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6 du Règlement général des compétitions nationales
- Frais kilométriques : les équipes ayant parcouru plus de 150 km aller seront indemnisées automatiquement, il n'est donc pas nécessaire d'en faire la demande auprès de la COC.

► En cas de similitude de couleurs de maillots

- Sur terrain neutre, c'est le club ayant effectué le plus court déplacement, en distance kilométrique, qui doit changer de maillots (Art. 83. 3 des Règlements fédéraux) :
- Equipe A : club ayant effectué le plus de kilomètres
 - Equipe B : club ayant effectué le moins de kilomètres.